

Réponse de Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse (2004-2008) à un article de RL

MISE AU POINT DE JEAN-LUC MOUDENC Maire de Toulouse de 2004 à 2008

Mis en cause dans un article daté du 19 mars dernier, je tiens à préciser :

La-mairie-de-Toulouse-finance-l.html

1) Les décisions prises par le Conseil municipal de Toulouse en 2005, votées à l'unanimité, ont prévu le relogement provisoire du lieu de prière de Bellefontaine en raison de la décision de la Collectivité de démolir la dalle et l'immeuble au sein duquel était hébergé ce lieu de prière, dans le cadre du GPV (Grand Projet de Ville – projet de rénovation urbaine du quartier).

2) C'est un principe ancien et de base du Droit français que la Collectivité relogé un occupant d'un immeuble dont elle décide la démolition. Qui peut contester cela ? Sans cette cause, jamais je n'aurais engagé la Mairie dans l'installation provisoire en question. Du reste, ces délibérations n'ont été ni contestées au Tribunal Administratif, ni censurées par le contrôle de légalité.

3) Le relogement provisoire ne consiste qu'en quelques algécos (délibération du 13 mai 2005) auxquels a été adjoint un chapiteau (délibération du 16 décembre 2005).

4) Les algécos et ce chapiteau constituent un équipement public car la Mairie en est propriétaire et pourra les réutiliser pour un usage différent, ultérieurement.

La commune a maîtrisé son installation, ce qui explique sa qualité de « maître d'ouvrage » de ce qui constitue un simple montage.

5) Lorsque j'étais Maire, j'avais établi le principe selon lequel la construction de mosquées devaient être entièrement financée par les fidèles, tant en ce qui concerne le terrain que le bâtiment.

Contrairement à ce qui a été fait ailleurs, j'ai mis en œuvre les principes suivants : pas de terrain cédé gratuitement par la Collectivité, pas de rabais sur le prix du terrain, pas de subventionnement de la partie « culturelle » de la mosquée.

Il est donc faux d'accuser : « la Mairie de Toulouse finance l'Islam ».

6) Contrairement à ce que vous écrivez, je n'ai pas « favorisé la construction de mosquées tous azimuts » à Toulouse.

J'ai exprimé mon opposition à l'idée d' « une grande mosquée de Toulouse », préférant des lieux de culte musulmans plus petits dans les quartiers où est présente une forte communauté musulmane.